



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020; 16/04/2021 et 2/07/2021 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

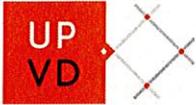
FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Expertise de justice	CHATRY Sylvain	MCF	* BOUNIOL Romain FOURNIER Aurore COULOMB F.	MCF MCF Professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2021


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020; 16/04/2021 et 2/07/2021 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Modes alternatifs de règlement des différends (MARD)	BAISSET Didier	PR	LECLERC Frédéric ESCALE Raymond * RIOS Jacobo	PR PAST MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2021


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020; 16/04/2021 et 2/07/2021 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Droit du numérique - Digital law - Derecho del digital	CHATRY Sylvain	MCF	* BOUNIOL Romain GALOKHO Cheik ANOU Gérard	MCF MCF Vacataire

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2021

Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 24/04/2020; 16/04/2021 et 2/07/2021 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Juriste Franco-Espagnol	PICOD Yves	PR	* PLANES Karine BLANC François-Pierre GALOKHO Cheik	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2021


 Le Président
 Yvan AUGUET

